

L'ESSENTIEL
2024



ŒUVRER POUR UN MONDE DURABLE.



VINCI ŒUVRE POUR UN MONDE DURABLE

REPÈRES 2023

Chiffre d'affaires
68,8 Mds€

Résultat net part
du Groupe
4 702 M€

Nombre
de collaborateurs
280 000

⊙ UN LEADER MONDIAL

VINCI est un leader mondial des concessions, de l'énergie et de la construction, présent dans plus de 120 pays.

⊙ AU CŒUR DES ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

VINCI a l'ambition de contribuer activement à la transition énergétique et environnementale du cadre de vie, des infrastructures et de la mobilité, et de participer au progrès social en agissant en entreprise humaniste, inclusive et solidaire.

⊙ ÊTRE UTILE AUX HOMMES ET ATTENTIF À LA PLANÈTE

VINCI mobilise ses expertises, sa dynamique d'innovation, la performance de son modèle économique et l'engagement de ses équipes au service d'une ambition partagée : être utile aux hommes et attentif à la planète.



CONCESSIONS

CHIFFRE
D'AFFAIRES 2023

VINCI Autoroutes

6 324 M€

VINCI Airports

3 947 M€

VINCI Highways

352 M€

Autres concessions

309 M€

VINCI finance, conçoit, construit et gère, dans le cadre de partenariats public-privé, des infrastructures de transport et des équipements publics qui participent au développement de la mobilité et des territoires.

⊙ VINCI AUTOROUTES

est le premier concessionnaire autoroutier français. La principale mission de ses 5 513 collaborateurs est d'assurer, en toutes circonstances, la viabilité des 4 443 km de son réseau et la continuité du service public autoroutier. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute – indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue – en infrastructure bas carbone, en convergence avec la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

⊙ VINCI AIRPORTS

est le premier opérateur aéroportuaire privé mondial gérant plus de 70 aéroports dans 13 pays. Avec son expertise d'opérateur global, VINCI Airports finance, développe, construit et exploite les aéroports en leur apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la performance opérationnelle, la modernisation des infrastructures et la conduite de leur transition environnementale.

⊙ VINCI HIGHWAYS

finance, conçoit, construit, exploite et entretient des autoroutes, des voies urbaines, des ouvrages de franchissement et des services digitaux de péage sur un réseau de plus de 3 100 km dans une dizaine de pays en mobilisant son savoir-faire d'opérateur global de mobilité pour garantir les meilleurs standards de performance opérationnelle, de sécurité et de qualité de service.

⊙ VINCI RAILWAYS

finance, conçoit, construit, maintient et exploite des infrastructures de transport ferroviaire et urbain. Il gère en France la LGV Sud Europe Atlantique, le réseau de télécommunications GSM-Rail, ainsi qu'une partie de l'infrastructure de transport collectif en site propre de Martinique.

⊙ VINCI STADIUM

gère en France quatre enceintes construites par le Groupe: le Stade de France, à Saint-Denis; le Matmut Atlantique, à Bordeaux, l'Allianz Riviera, à Nice et le Stade Marie-Marvingt, à Mans.



VINCI Energies

19 327 M€

Cobra IS

6 495 M€

◎ VINCI ENERGIES

accélère la transition énergétique et la transformation numérique de ses clients à travers des solutions multitechniques sur mesure allant de la conception-réalisation à l'exploitation-maintenance. Ses 2 000 entreprises agiles et innovantes répondent aux besoins de modernisation et de renouvellement des bâtiments, des infrastructures et des sites de production industrielle afin de les rendre plus fiables, plus efficaces et plus durables. Elles constituent un réseau ancré dans les territoires, qui s'étend à 61 pays.

◎ COBRA INDUSTRIAL SERVICES

présent dans 65 pays, est un acteur majeur sur son marché domestique, l'Espagne, ainsi qu'au Portugal et en Amérique latine, et détient une expertise reconnue en matière d'ingénierie industrielle appliquée et de services, principalement dans le secteur de l'énergie. Son activité, constituée en majorité d'opérations courantes, s'étend aux grands projets EPC (*Engineering, Procurement and Construction*) ainsi qu'au développement, à la réalisation et à l'exploitation-maintenance dans la durée d'actifs de production d'énergie renouvelable.



◎ VINCI CONSTRUCTION

est présent dans une centaine de pays au travers de 1 300 business units et plus de 119 000 collaborateurs.

VINCI Construction dispose d'un ensemble unique d'expertises dans les métiers de la construction.

Son ambition est d'apporter à ses clients des solutions durables et innovantes, en phase avec les besoins de la transition énergétique, en réalisant notamment des ouvrages qui soutiennent le développement des territoires, préservent l'environnement et sont utiles aux générations futures.



© **VINCI IMMOBILIER**, acteur majeur de la promotion immobilière en France, conçoit, réalise et gère des programmes résidentiels et d'entreprise qui contribuent au développement économique et social des territoires. Il exploite également des résidences de services seniors, étudiants et de coliving qui offrent des lieux de vie en harmonie avec les besoins des utilisateurs. Sa stratégie environnementale de long terme le positionne comme un promoteur de référence des opérations de recyclage urbain.

CHIFFRE
D'AFFAIRES 2023

VINCI Immobilier
1 231 M€



NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE EST CRÉATEUR DE VALEUR DANS PLUS DE 120 PAYS



CHIFFRES CLÉS 2023

57 %

de l'activité globale
réalisée à l'international

4 000

business units

308 000

chantiers

> 7 500 km

d'autoroutes

Plus de **70**

aéroports

2 500

brevets validés
dans le monde

FAIRE ŒUVRE UTILE

Pour VINCI, la dimension environnementale, sociale et sociétale est indissociable de la performance technique et économique de ses projets et de ses entreprises.

Le Groupe s'efforce d'approfondir cette démarche de performance globale dans ses réponses à l'urgence environnementale et sa contribution à une société plus inclusive.



DÉPLOIEMENT DE L'AMBITION ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE

Conscient des responsabilités que lui confèrent ses métiers, mais aussi de sa capacité à contribuer positivement à la transition environnementale, VINCI a renouvelé sa politique dans ce domaine à l'horizon 2030, avec un double objectif : réduire significativement les impacts directs de ses activités, et contribuer à l'amélioration de l'empreinte de ses clients, usagers, fournisseurs et partenaires grâce au développement de solutions partagées. Cette ambition se décline en trois axes correspondant aux principaux enjeux des activités du Groupe.



Agir pour le climat

VINCI s'est engagé sur une réduction de ses émissions directes (scopes 1 et 2) de 40% à l'horizon 2030 par rapport à 2018 et une réduction de ses émissions indirectes (scope 3 amont et aval) de 20% d'ici 2030 par rapport à 2019. Cet engagement, validé par la Science Based Targets initiative (SBTi), se traduit par un alignement de la trajectoire du Groupe sur un niveau d'ambition bien en dessous de 2°C, tout en garantissant son cadre méthodologique.

Optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire

VINCI entend limiter l'empreinte de ses métiers en les inscrivant dans une démarche d'économie circulaire. Le Groupe atteindra cet objectif en améliorant ses processus de conception et de production, en réduisant l'extraction de matières premières vierges, en favorisant le recyclage et le réemploi ainsi qu'en privilégiant les techniques et comportements efficaces.

Performance 2023



100 %

des aires de services de VINCI Autoroutes équipées de bornes de recharge électrique.



49

aéroports de VINCI Airports « zéro produit phytosanitaire ».



14 %

de réduction des émissions de gaz à effet de serre entre 2018 et 2023 (scopes 1 et 2 retraité de l'impact des acquisitions).

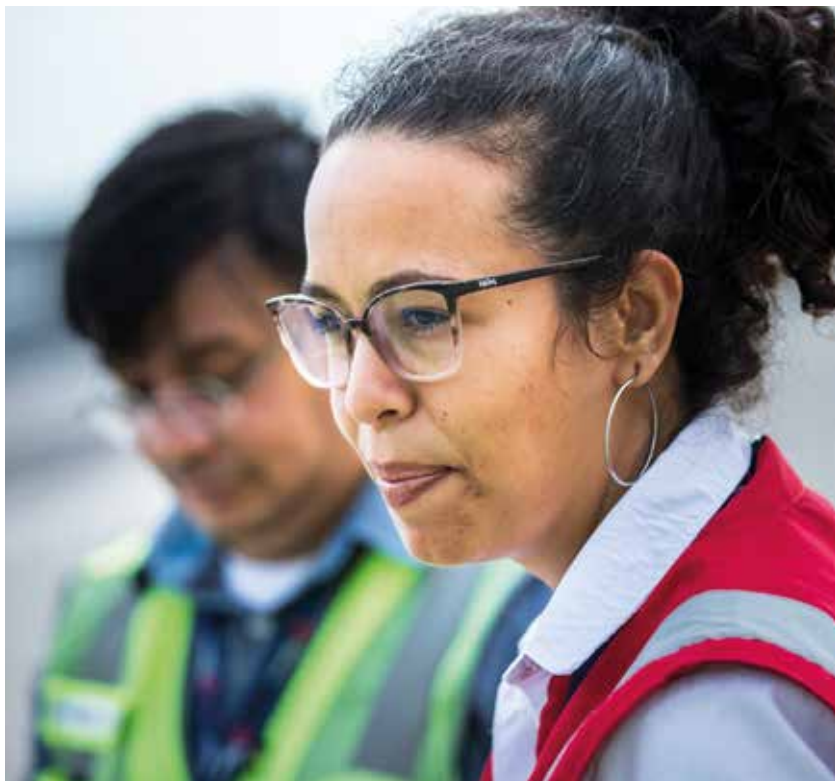


Préserver les milieux naturels

L'ambition de VINCI est de réduire ses impacts sur les milieux naturels tout en adaptant ses métiers aux enjeux écologiques de long terme. Le Groupe accélère, dans ce but, la diffusion transversale de ses expertises en ingénierie écologique, afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité et des milieux naturels dans l'ensemble de ses activités, pour des projets de toutes dimensions. Concernant la protection de la ressource en eau, VINCI adapte ses réalisations aux enjeux locaux et favorise les solutions innovantes en matière de procédés de traitement de l'eau et d'infrastructures hydrauliques.

FAVORISER UNE CROISSANCE INCLUSIVE

Promouvoir une croissance inclusive en étant un employeur responsable, partenaire du développement des territoires.



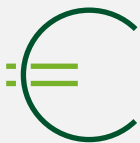
Promouvoir une employabilité durable

VINCI s'engage à améliorer l'employabilité de ses collaborateurs à travers le développement de leurs compétences grâce à la formation et à la construction de parcours professionnels attractifs et durables qui contribuent, notamment, à leur épanouissement professionnel.

Partager et redistribuer les fruits de la performance

Fin 2023, environ 166 000 salariés et anciens salariés, en France et à l'international, détenaient collectivement 10,2% du capital de VINCI, formant ainsi le premier groupe d'actionnaires. En 2023, VINCI a poursuivi le déploiement, qui s'effectue progressivement jusqu'à fin 2024, d'un socle universel de protection sociale destiné à tous les collaborateurs du Groupe, quels que soient leur pôle d'activité, leur catégorie professionnelle et leur pays d'opération. L'objectif est de leur apporter des garanties minimales dans deux domaines essentiels de la protection sociale que sont la prévoyance et la parentalité.

Performance 2023



490 M€

reversés aux collaborateurs en France, à travers l'abondement de l'épargne salariale, l'intéressement, la participation et l'épargne retraite en France.



22 HEURES

de formation en moyenne par salarié.



VINCI figure dans le **TOP 10** des entreprises françaises les plus attractives.
(source : classement Universum).

Agir en faveur de l'inclusion et de la diversité

VINCI s'attache à promouvoir l'égalité des chances et à prévenir toute forme de discrimination dans ses activités.

Le réseau international des animateurs Inclusion et diversité, qui compte 569 membres actifs, veille à l'application concrète de cette politique.

Respecter les droits humains

Dans tous les pays où il opère, VINCI a une responsabilité dans la prévention des risques d'atteinte aux droits humains, et exerce une vigilance renforcée dans cinq domaines :

- ▶ les pratiques de recrutement et la migration de main-d'œuvre;
- ▶ les conditions de travail;
- ▶ les conditions d'hébergement;
- ▶ les pratiques des sous-traitants et entreprises de travail temporaire;
- ▶ les relations avec les communautés locales.

Des lignes directrices sont édictées pour chacun d'eux et s'appliquent à l'ensemble des métiers et implantations du Groupe.

GARANTIR LA SÉCURITÉ

L'objectif « zéro accident » pour tous les intervenants des chantiers et exploitations est une priorité absolue du Groupe.



Diffuser une culture de la sécurité

VINCI veille à la diffusion d'une véritable culture de la sécurité, des plus hautes instances dirigeantes aux managers et aux équipes de terrain. Cette démarche s'applique à l'ensemble des intervenants des chantiers et des exploitations, qu'ils soient salariés, personnels intérimaires, sous-traitants, ou clients des infrastructures gérées.

La politique santé-sécurité du Groupe se veut globale. Elle a pour objectif d'anticiper et de prévenir tous les risques dans ce domaine, y compris psychosociaux. Elle vise également à assurer la qualité de vie au travail et le reclassement des salariés victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.



Performance 2023



2,6 millions

d'heures de formation sur les thèmes hygiène et sécurité.



2018 2023

Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt :

5,66

Procédures strictes et dispositifs de prévention

Les entreprises du Groupe multiplient les initiatives de prévention pour assurer la sécurité de leurs collaborateurs : analyse des risques en amont, diffusion de référentiels sécurité, quarts d'heure sécurité associant tous les intervenants d'un chantier, remontée et analyse des presque-accidents et accidents en identifiant leurs causes racines, formations adaptées aux métiers, à la typologie des sites et aux différents contextes des opérations.

RESPECTER LES PRINCIPES ÉTHIQUES

VINCI s'est doté d'un cadre rigoureux pour que tous ses collaborateurs contribuent de manière effective à l'exigence d'intégrité et de transparence.



Impliquer l'ensemble des collaborateurs

VINCI attend de chacun de ses collaborateurs un comportement irréprochable, fondé sur la probité, la loyauté, le respect de la dignité et des droits individuels. La *Charte éthique et comportements* formalise les principes d'éthique professionnelle qui s'imposent en toutes circonstances et dans tous les pays où le Groupe est présent à l'ensemble de ses entreprises et de ses collaborateurs. Elle s'accompagne d'un *Code de conduite anticorruption* qui explicite les règles en matière de prévention des faits de corruption, notamment par l'identification des risques dans les processus métiers et l'explicitation des comportements à proscrire.

Associer les partenaires et les sous-traitants

L'exigence d'intégrité et de transparence s'applique non seulement aux sociétés et aux collaborateurs du Groupe mais aussi à ses partenaires et à ses sous-traitants. L'évaluation de ces derniers, outre leurs compétences techniques et leurs

Performance 2023



79 000

collaborateurs formés à la prévention et à la détection des faits de corruption durant l'année.



54 000

managers se sont engagés, à fin 2023, à respecter et faire appliquer dans leur périmètre de responsabilité la *Charte éthique et comportements* et le *Code de conduite anticorruption*.

capacités à remplir leurs missions, porte également sur leurs propres engagements en matière de respect des droits humains et d'éthique des affaires, et sur leur adhésion aux valeurs de VINCI.

Alerter grâce à VINCI Integrity

La plateforme numérique de signalement VINCI Integrity est accessible en cinq langues via l'intranet et le site Internet du Groupe. Complétant les dispositifs propres aux entités, elle permet aux collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes de signaler toute conduite inappropriée en matière de droits humains, d'éthique des affaires et de prévention des risques environnementaux ou de santé-sécurité. Elle garantit la traçabilité et la confidentialité des échanges ainsi que la protection des lanceurs d'alerte.

UN MODÈLE SOLIDE, UNE DÉMARCHE DE CROISSANCE DURABLE

Le modèle économique de VINCI, constant dans ses fondamentaux et déployé sur des géographies et des champs d'expertise toujours plus étendus, lui confère une grande résilience. La stratégie du Groupe est de l'approfondir en poursuivant son développement dans ses trois branches d'activité – concessions, énergie et construction. Outre le large spectre de ses métiers et de ses marchés, VINCI tire sa résilience de son mode de management. Son organisation très décentralisée et sa forte culture managériale rendent ses entreprises et ses équipes particulièrement agiles face aux évolutions et aux aléas de leur environnement. Fort de ses fondamentaux solides et de ses valeurs partagées, VINCI entend

poursuivre sa stratégie de temps long. Dans le contexte d'urgence climatique, l'environnement est un enjeu structurant pour VINCI.

Le Groupe l'aborde avec l'ambition de jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique et environnementale du cadre bâti, des infrastructures et de la mobilité. Cette transition est pour VINCI un puissant levier de renouvellement de ses métiers et de ses offres, tout en soutenant la croissance de ses activités sur le long terme. La politique d'innovation nourrit cette dynamique en contribuant à l'émergence de solutions et de services créateurs de valeur environnementale, qui donnent naissance à de nouvelles activités au sein des pôles du Groupe.



Crédits photo : Gettyimages/Pixdeluxe (couverture) ; Jean-François Badias ; Mark Barber ; Jérôme Cabanel ; Cyrille Dupont/The Pulses ; Jean-Marie Huron ; Céline Levain ; Norbert Lucas/Le Phare Productions ; Jean-Philippe Moulet ; Alexis Toureau ; Photothèques VINCI et filiales, DR. — 2401_05195.



1973, boulevard de La Défense
CS 10268
92757 Nanterre Cedex – France
Tél. : +33 1 57 98 61 00
www.vinci.com



VINCI.Group



VINCI



@VINCI



VINCI.Group

